



CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB DE PLONGÉE DU VÈME Saison 2022 - 2023

POT DE RENTREE <i>informations et inscriptions</i>	Courant Sept/octobre	19h30	Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 PARIS
1ère séance de piscine (Jean Taris)	Nouvel adhérent : 14 Sept 2022 Ancien adhérent : 7 sept 2022	19h30	Piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris
1ère séance de piscine (Saint-Mandé)	Samedi 29 Octobre 2022 A confirmer	18h00	Piscine Roger Vergne 31 rue du Cdt Mouchotte 94160 Saint-Mandé
1ère séance de fosse	septembre 2022 A confirmer	21h00	Fosse Charenton Fosse Antony

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au club, vous devrez, après avoir créé un compte sur le site internet du club (www.clubdeplongeedu5.org), remettre au secrétariat :

- le dossier d'inscription complété et signé, au **format électronique**, en cliquant sur « inscription » après vous être connecté à votre compte sur le site internet du club et en suivant les étapes, **avec les documents suivants**, soit scannés et téléchargés en « pièces jointes » dans le dossier d'inscription en ligne.

- un certificat médical datant de moins de 3 mois établi de préférence sur le formulaire joint (page 8) :
 - pour la **plongée sous-marine** : le certificat médical est valable 1 an et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. **Ce certificat vous sera demandé pour pouvoir plonger et il est indispensable de garder un original de ce document pour vous permettre de plonger hors du club.**
 - pour le **hockey subaquatique (y compris les compétitions)** : le certificat médical est valable 3 ans et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. Si votre certificat médical a été fait en 2020, vous devez remplir un questionnaire médical tel qu'annexé au présent dossier (page 9). Pour pouvoir participer aux compétitions, le certificat médical doit **impérativement** mentionner « **l'absence de contre-indication au hockey subaquatique en compétition** ».

Une liste des médecins spécialisés est disponible à l'adresse : <http://www.ffessm-cif.fr/acccmedecins.html>

- **Pour la plongée sous-marine** : une **copie de vos diplômes** de plongée et de secourisme
 - **Pour les compétitions de hockey subaquatique** : une copie de votre **pièce d'identité** (exigée par les organisateurs des compétitions) ;
 - **Pour les mineurs** : une autorisation parentale (nous demander le modèle type) ;
- **le règlement** de votre cotisation paiement en ligne.

La fourniture d'un certificat médical en cours de validité sera exigée
pour toute entrée à la piscine et ce **dès la première séance.**

La remise du dossier complet, règlement inclus, sera exigée au bout de 3 séances
ou fin Septembre au tard pour l'accès aux activités du club.



CLUB DE PLONGÉE DU 5^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 5^{ème} ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS 5^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

<input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Autorisation	<input type="checkbox"/> Certificat médical Délivré le :	<input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> FFESSM <input type="checkbox"/> Hockey	LICENCE N°
<input type="checkbox"/> Règlement :	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> CB	<input type="checkbox"/> Total :	DATE
			ASSURANCE

FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITÉ HOCKEY PLONGÉE – HOCKEY	ENCADRANT
--	-----------

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite recevoir que les informations indispensables sur cette adresse e-mail (fermeture de la piscine par exemple) et non les informations annexes (festivités du club)			
Téléphone :	Domicile :	Professionnel :	Mobile :
Profession :			
Date de naissance :		N° Départ :	Ville :

Allergies médicamenteuses connues :	Lesquelles :
Groupe sanguin :	

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :	Domicile :	Professionnel :	Mobile :

Le caractère associatif du Club de Plongée du 5^{ème} se concrétise par la participation de chacun de ses membres à son fonctionnement. Aussi, vous pourrez éventuellement être sollicité.

Je soussigné(e), déclare adhérer au club de plongée du 5^{ème} après avoir pris connaissance de ses statuts et de son règlement intérieur (cf. <https://www.clubdeplongeedu5.org/>)

SIGNATURE :



CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

VOTRE PROFIL AQUATIQUE ET VOS PROJETS POUR LA SAISON

Renseignez les différentes rubriques qui vous concernent et fournissez une copie de votre diplôme sauf si celui-ci a déjà été fourni au club lors d'une saison précédente.

VOS PLONGEES

Avez-vous plongé cette saison ?	
Nombre de plongées cette saison ?	

VOS PROJETS POUR LA SAISON

Participation aux séances de Plongée		
Participation aux séances de Hockey		
Participation aux sorties Plongée		
Participation aux sorties Nages en eaux vives		
Participation aux compétitions hockey		
Préparation d'un niveau supérieur		Si oui lequel :

VOS DIPLOMES

NIVEAUX		DATES, LIEU, NUMERO *	QUALIFICATIONS	DATES, LIEU
E4	BEES2		BIOLOGIE	
	MF2		HYDROSPEED	
E3	BEES 1		NITROX	SIMPLE
	MF1			CONFIRME
E2	GP - N4 + Initiateur		PHOTO SOUS-MARINE	
E1	N2 ou N3 + Initiateur		TIV	
Plongée	GP - N4		TRIMIX	
	N3		VETEMENT SEC	
	N2			
	N1			
Hockey	EF2			
Hockey	EF1			
SECOURISME	AFPS / PSC1			
	RIFAP			
	RIFAA			



CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

TARIFS PLONGÉE – HOCKEY SAISON 2022 - 2023

TARIFS	COTISATION CLUB	+		+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
		DROIT ENTREE*	LICENCE FFESSM	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
				BASE / TOP	BASE / TOP	BASE / TOP
2022 - 2023	274,05 €	50,00 €	43,00 €	21€/41€	26€/52€	44€/86€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	367,05 €	
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 388,05 €		
	TOP : 408,05 €		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 393,05 €		
	TOP : 419,05 €		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 411,05 €		
	TOP : 453,05 €		
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	317,05 €	
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 338,05 €		
	TOP : 358,05 €		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 343,05 €		
	TOP : 369,05 €		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 361,05 €		
	TOP : 403,05 €		
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances aux fosses, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).



CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

TARIFS HOCKEY SAISON 2022 - 2023

TARIFS	COTISATION CLUB			+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
		+	+	Piscine	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
		DROIT ENTREE*	LICENCE FFESSM		BASE / TOP	BASE / TOP	BASE / TOP
2022 - 2023	173,56 €	50,00 €	43,00 €	12,00 €	21€/41€	26€/52€	44€/86€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	266,56 €	
	ASSURANCE PISCINE	278,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 287,56 €	
		TOP : 307,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 292,56 €	
		TOP : 318,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 310,56 €	
TOP : 352,56 €			

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	216,56 €	
	ASSURANCE PISCINE	228,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 237,56 €	
		TOP : 257,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 242,56 €	
		TOP : 268,56 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 260,56 €	
TOP : 302,56 €			

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances aux fosses, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).



CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

TARIFS ENCADENT E1/E2 SAISON 2022 - 2023

TARIFS	COTISATION CLUB	+		+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
		DROIT ENTREE*	LICENCE FFESSM	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
				BASE / TOP	BASE / TOP	BASE / TOP
2022 - 2023	54,81 €	50,00 €	43,00 €	21€/41€	26€/52€	44€/86€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Nouvel adhérent E1 / E2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	147,81 €	
ASSURANCE PISCINE	159,81 €		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 168,81 €		
	TOP : 188,81 €		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 173,81 €		
	TOP : 199,81 €		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 191,81 €		
	TOP : 233,81 €		
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Ancien adhérent E1 /E2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	97,81 €	
ASSURANCE PISCINE	109,81 €		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 118,81 €		
	TOP : 138,81 €		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 123,81 €		
	TOP : 149,81 €		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 141,81 €		
	TOP : 183,81 €		
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances aux fosses, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).



CLUB DE PLONGÉE DU VÈME

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
 AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
 AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT
 SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
 PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS Vème
 DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3ème degré

TARIFS ENCADENT MF1/MF2 SAISON 2022 - 2023

TARIFS	COTISATION CLUB	+		+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
		DROIT ENTREE*	LICENCE FFESSM	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
				BASE / TOP	BASE / TOP	BASE / TOP
2022 - 2023	13,70 €	50,00 €	43,00 €	21€/41€	26€/52€	44€/86€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Nouvel adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/ EF1/EF2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	106,70 €	
ASSURANCE PISCINE	118,70 €		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 127,70 €		
	TOP : 147,70 €		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 132,70 €		
	TOP : 158,70 €		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 150,70 €		
	TOP : 192,70 €		
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Ancien adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/EF 1/EF2 Membres du comité directeur	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	56,70 €	
ASSURANCE PISCINE	68,70 €		
ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 77,70 €		
	TOP : 97,70 €		
ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 82,70 €		
	TOP : 108,70 €		
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 100,70 €		
	TOP : 142,70 €		
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances aux fosses, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).



CLUB DE PLONGÉE DU 5^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 5^{ème} ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS 5^{ème}
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

TARIF SPECIAL ÉTUDIANTS < 26 ANS

Les étudiants de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **160 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.

TARIF SPECIAL ENFANTS DES MEMBRES DE < 16 ANS

Les enfants de membres préinscrits au club, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **100 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de remplir un dossier d'inscription et que le nombre maximal de places disponibles ne soit pas atteint.